

Communiqué de presse

**Allianz rebondit sur la crise financière avec
Jump Invest :
20%... un fonds plein de ressort !**

Bruxelles, le 21 mars 2008. **En cette période de remous boursiers (crise des subprimes, flambée du prix du pétrole, faiblesse du dollar, perspectives de récession économique, etc.), Allianz veut répondre à un besoin bien concret des investisseurs : profiter des opportunités sur les marchés en actions tout en limitant leur prise de risques.**

La solution d'Allianz : **Jump Invest**. Ce nouveau fonds structuré d'une durée de **maximum 4 ans** offre un potentiel de **20% dès 6 mois**. La période de souscription est fixée **du 17 mars au 18 avril 2008** (clôture anticipée possible).

Jump Invest peut être remboursé anticipativement tous les 6 mois. Et Allianz a tout prévu dans l'hypothèse où il ne le serait pas avant l'échéance : un mécanisme défensif ingénieux permet de tirer profit à la fois des hausses et des baisses boursières pour faire rebondir le capital.

Contexte financier

Les répercussions de la crise des prêts hypothécaires américains se font sentir à la fois aux Etats-Unis, en Europe et dans les pays émergents. Pour faire face à la baisse significative des marchés boursiers début 2008 (- 15%), différentes mesures de relance ont été prises : la Fed a réduit fortement ses taux, le président Bush a investi 1% du PIB américain pour soutenir la croissance, la Banque centrale européenne a maintenu ses taux à court terme à 4%. La croissance des pays émergents, et notamment de la Chine avec l'organisation des Jeux Olympiques en 2008 et l'Exposition mondiale à Shanghaï en 2009, devrait également jouer un rôle favorable.

Dans ce contexte, les spécialistes d'Allianz tablent sur **2 scénarios possibles** :

- un **rebond de 15%** des marchés boursiers si la confiance des investisseurs se rétablit, ce qui se traduira par un remboursement anticipé à 120%
- un marché stable puis baissier qui sera **converti en participation positive** par le produit.

En tout état de cause, un recul de 50% des marchés, soit un niveau inférieur à celui atteint lors de la crise de 2001 à 2003, est jugé hautement improbable compte tenu de la valorisation toujours attrayante des actions.

Pour atteindre son objectif, Allianz a associé à Jump Invest l'indice le plus représentatif du marché en actions de la zone euro : le **Dow Jones Euro Stoxx 50**. Cet indice est composé des 50 principales capitalisations boursières européennes dont Total, Allianz, Nokia, BNP Paribas, Telefonica, Daimler, Siemens, etc.

Jump Invest en détail

Pour établir la performance de Jump Invest : l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est comparé à sa valeur initiale tous les 6 mois à la date d'observation prévue.

Après 6 mois :

- l'indice a augmenté de 15% ? Le client reçoit **120%** de son investissement net.
- l'indice n'a pas augmenté de 15% ? Son investissement repart jusqu'à la prochaine date d'observation. Tous les 6 mois jusqu'à l'échéance, le client a donc une nouvelle chance de recevoir 120% de son capital net investi.

Après 4 ans :

A l'échéance, le mécanisme défensif de Jump Invest entre en jeu pour exploiter à la fois les hausses et les baisses boursières :

- si la valeur de l'indice est supérieure ou égale à sa valeur initiale : le client obtient **100% de son investissement net + 100% de la hausse.**
- si, à aucun moment au cours des 4 ans, le Dow Jones Euro Stoxx 50 n'a baissé de plus de 50% par rapport à sa valeur initiale et si la valeur de l'indice est inférieure à sa valeur initiale : le client reçoit **100% de son investissement net + 80% de la valeur absolue de la baisse.**
- si, à un moment donné au cours des 4 ans, le Dow Jones Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 50% et clôture en baisse à maturité, c'est la performance de l'indice à l'échéance, par rapport à sa valeur initiale, qui détermine le rendement.

Contact presse

Thierry CONSTANT – 02-214 65 96 – thierry.constant@allianz.be

Jump Invest est un contrat d'assurance de la branche 23 (classe de risque 2 sur une échelle croissante de 0 à 6) commercialisé par **Allianz**, et lié au fonds d'investissement DE000A0SJE33. La politique d'investissement et l'objectif de Jump Invest sont décrits dans la fiche info financière.

Le preneur d'assurance supporte entièrement le risque financier.

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 179.000 collaborateurs au service de 80 millions de clients.

En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements).

Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.

Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz SE est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz SE n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.

Allianz Belgium s.a.
Rue de Laeken 35
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 214.61.11
Fax : +32 2 214.62.74
Website : <http://www.allianz.be>

Entreprise d'assurances agréée sous
le numéro de code 0097 pour pratiquer
les branches «Vie» et «non Vie»
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - MB 28/08/06)

TVA : BE 0403.258.197 - RPM Bruxelles
Compte financier n° 310-0140765-07
Autre siège d'exploitation :
Borzestraat 10 2000 Antwerpen
Tél. : +32 3 222.55.11
Fax : +32 3 225.31.40